

*Questions au Feuilleton*

2. Le ministre des Transports n'établit pas la forme des caractéristiques figurant sur le matériel roulant. Voir aussi la réponse n° 1.

3. L'écartement des voies ferroviaires ne changera pas mais sera exprimé en unités métriques un jour. L'industrie compte effectuer cette conversion d'ici 1988.

4. Non.

5. Les équipements fabriqués par Intercane Systems Inc. et Hawker-Siddeley Canada Inc., selon la technique Tilby-Miller de séparation de la canne à sucre, le seront conformément aux spécifications demandées par le pays où ils seront utilisés.

6. Non.

7. a) Oui. Le comité sectoriel de l'industrie en question (fabricants d'aéronefs et de pièces) a prévu la conversion aux unités métriques au sein de son industrie, pour la période 1988/89. Chaque comité sectoriel se compose principalement de représentants de l'industrie en cause et agit dans son intérêt.

b) Le ministère de l'Industrie et du Commerce n'a pas l'intention d'établir des règlements pour obliger les fabricants à utiliser les unités métriques. Les industries sont libres de fournir leurs biens et services à leurs clients dans les unités de mesure demandées par eux.

[Traduction]

**QUESTIONS MARQUÉES D'UN ASTÉRISQUE**

**M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Madame le Président, auriez-vous l'obligeance de faire l'appel de la question n° 2784 marquée d'un astérisque?

[Français]

**M. Marcel Ostiguy (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture):** Madame le Président, j'ai en main la réponse à la question 2784. Je pourrais la lire, mais elle est longue, et peut-être qu'avec l'unanimité de la Chambre, je pourrais la déposer.

**Mme le Président:** La Chambre est-elle d'accord pour que cette réponse soit déposée?

**Des voix:** D'accord.

[Note de l'éditeur: La réponse précitée se lit comme il suit:]

[Texte]

\*ADJOINT EXÉCUTIF DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE

Question n° 2784—**M. McMillan:**

Au sujet de la réponse à la question n° 2308 sur les déplacements entre Ottawa et l'Île-du-Prince-Édouard effectués aux frais de l'État par le chef de cabinet du ministre de l'Agriculture, M. James Fay, a) quels groupes ou personnes M. Fay a-t-il rencontrés, b) quels étaient (i) la date (ii) l'endroit (iii) la durée (iv) l'objet de chaque réunion?

**M. Marcel Ostiguy (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture):**

Personnes ou groupes rencontrés	(b)(i) Date	(ii) Lieu	(iii) Durée	(iv) Objet de chaque rencontre
<u>Voyage numéro 1</u>				
Producteurs de l'Île	Le 2 septembre 1980	Charlottetown	1 jour	Se renseigner sur les intentions des producteurs concernant le projet de création d'un office de commercialisation de la pomme de terre de l'est du Canada
<u>Voyage numéro 2</u>				
Association des producteurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard	Le 16 octobre 1980	Charlottetown	3½ heures	Discuter de la mise à jour des données sur le projet de création d'un office de commercialisation de la pomme de terre de l'est du Canada
<u>Voyage numéro 3</u>				
Association des producteurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard	Le 19 décembre 1980	Charlottetown	2½ heures	Discuter des projets de plan de création d'un office de commercialisation de la pomme de terre de l'est du Canada, suite aux audiences tenues le 2 septembre 1980 à Charlottetown
<u>Voyage numéro 3</u>				
John MacDonald, membre de l'Association des producteurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard	Le 20 décembre 1980	Souris (Î.-P.-É.)	2 heures	Discuter la possibilité de stabiliser le prix des pommes de terre pour la campagne 1979 dans les Maritimes
<u>Voyage numéro 4</u>				
Association des producteurs de pommes de terre et Office de commercialisation de la pomme de terre de l'Île-du-Prince-Édouard	Le 19 janvier 1981	Charlottetown	2 heures	Discuter de l'impact des nouveaux règlements relatifs aux semences sur le programme d'obtention de la semence d'élite
<u>Voyage numéro 5</u>				
Office de commercialisation de la pomme de terre de l'Île-du-Prince-Édouard	Le 9 février 1981	Charlottetown	2½ heures	L'impact des règlements de la CEE sur les exportations de tubercules de semence des Maritimes